

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1230 - page 80

94 - Val-de-Marne

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture du Val-de-Marne.

CIUNG WANARA.

Objet : organiser et développer la pratique, l'enseignement et la promotion du Pencak Silat Ciung Wanara ; donner à chacun de ses membres, sans discrimination d'ordre politique, racial, religieux ou social, la possibilité de pratiquer les activités liées à son objet avec le souci de contribuer à l'harmonieux épanouissement de la personnalité humaine ; représenter et défendre les intérêts du Pencak Silat Ciung Wanara et de ses membres auprès de tout organisme ; procéder à des recherches et à des études dans les domaines de son objet ; déposer ou acquérir tout brevets, modèles, marques, labels et plus généralement tous droits de propriété industrielle, commerciale ou artistique ; procéder à la cession ou à la concession de licences des dits droits ; et plus généralement, réaliser toutes activités de nature à promouvoir le Ciung Wanara et le Pencak Silat Ciung Wanara.

Siège social : 21, rue Victor Hugo, 94220 Charenton-le-Pont.

Date de la déclaration : 21 décembre 2015.